

Procès-verbal de l'assemblée générale de la section fribourgeoise du 23 novembre 2023 à la Salle de conférence des Sports, Chemin Saint-Léonard 7, 1700 Fribourg

Présents : Annick Leuenberger, Francis Mirante, Jean-Luc Frioud, Chloé Amez-Droz, Marc Rosso, Marc Nuoffer, Julien Chevalley, Justine Schneeberger, Dan Ménétrez, Lionel Chappuis, Florent Berset arrivée en cours de route (équipe de nuit du SAS), Jonas Arnould, Amandine Risse, Raphael Raemy, Romain Clerc, Yannick Wettstein, Gaetan Delley, Christoph de Habsbourg, Aurélie Baeriswyl

Excusés : Fabrice Corbat, Fabien Héritier, Lukas Zumbach, Frédérique Godat, Lionel Dénéreaz, Lukas Nyffenegger, Ignazio Pirrello, Philippe Michel

Ordre du jour :

- 1. Etat des comptes**
 - a. Approbation des comptes par l'assemblée générale et décharge du caissier**
- 2. Election d'un nouveau membre au comité**
- 3. Journée des ambulanciers fribourgeois**
- 4. Projets en cours**
 - a. Collaboration ARSAF**
 - b. CCMSU**
 - c. Contre Projet "Urgences h24"**
 - d. Revalorisation salariale**
- 5. Application Swiss Paramedic Association**
- 6. Le défraiement des membres du comité. / Cotisations**
- 7. Motivation des membres et perspectives**
- 8. Divers**

Il n'y a pas de remarque quant à l'ordre du jour.

Ouverture de l'assemblée à 19h30 par Jonas Arnould.

1. Etat des comptes

Christoph de Habsbourg ouvre la séance. L'état de comptes est le suivant :

- Au 1^{er} octobre 2022 : 4 180.35 Frs
- Au 30 septembre 2023 : 3 581.00 Frs

Ce qui représente un déficit de 599.35.-. Chloé Amez-Droz lit un texte et demande à l'assemblée d'approuver les comptes. Elle remercie le caissier Christoph de Habsbourg-Lorraine.

Marc-Henri Nuoffer et Justine Schneeberger sont nommés comme scrutateurs.

a. Approbation des comptes par l'assemblée générale et décharge du caissier

Les comptes sont approuvés à l'unanimité (9 votes pour / 0 abstention / 0 contre). Les vérificateurs des comptes pour l'année 2024 seront Marc Rosso et Chloé Amez-Droz.

2. Election d'un nouveau membre au comité

Amandine Risse prend la parole et explique la situation particulière avec Gaëtan Delley qui a déjà apporté son aide au comité cette année. Gaëtan Delley est élu par l'assemblée à l'unanimité.

3. Journée des ambulanciers fribourgeois

Christoph de Habsbourg explique le bilan de la journée des ambulanciers fribourgeois avec un bénéfice de 1018.05. Les deux entrées principales sont la participation de l'ARSAF et la restauration et les boissons sur place.

Conclusion de la journée faite par Romain Clerc. Il remercie le comité et explique le changement de date qui amène à des résultats positifs. Le retour de la journée est positif. Jonas Arnould rajoute l'aspect compliqué de l'organisation de la journée avec deux autres événements le même jour (tir en campagne et journée portes ouvertes de la police fribourgeoise).

La date de l'année prochaine sera le samedi 18 mai 2024 à Estavayer-le-Lac. La date a été choisie en fonction de la disponibilité de la place Nova Friburgo. C'est la commune qui a proposé cette date. Cette ville a été choisie afin de faire le tour de tous les districts et de représenter l'ensemble du canton. L'objectif reste le même avec les partenaires habituels et les spécificités régionales (brigade du lac et sauvetage d'Estavayer).

4. Projets en cours

a. Collaboration ARSAF

Collaboration avec l'ASRAF toujours d'actualité avec un comité minimum une fois par année. Jonas Arnould et Yannick Wettstein sont les deux représentants du comité à participer aux réunions. Nous pouvons ainsi présenter nos projets à l'ARSAF.

Yannick Wettstein présente le projet avec lequel il est allé voir l'ARSAF : Procédure GHB. La problématique rencontrée est que les médias parlent toujours de la police, l'hôpital ou le ministère public mais jamais la prise en charge préhospitalière. Il a pris contact avec la police et l'hôpital cantonale (HFR). La collaboration n'a pas complètement abouti mais c'est un exemple de projet et de collaboration de cette année.

b. CCMSU

Le comité a toujours 2 sièges consultatifs (Jonas Arnould et Yannick Wettstein) à la commission cantonale pour les mesures sanitaires d'urgence. Projet important car cette commission agit comme organe de consultation pour la DSAS (département de la santé et des affaires sociales) sur les questions pré hospitalières. Yannick Wettstein reprend la parole et explique les personnes présente dans ce comité. Il met l'intention sur l'ampleur du projet en cours « Urgence H24 » où le métier de l'ambulancier est représenté dans 4 mesures sur 7 au total.

c. Contre Projet "Urgences h24"

Julien Chevalley est venu vers le comité en expliquant qu'il y avait une carte à jouer et si nous étions d'accord de l'aider dans ce projet. Yannick Wettstein et Julien Chevalley ont écrit ensemble un courrier à l'intention du conseil d'Etat M. Demierre pour lui expliquer notre avis et notre perception de la réalité dans ce projet. Yannick Wettstein rajoute que l'ambulancier a une plu valu dans ce projet et doit être représenté. Il explique que le conseil d'Etat n'a pas donné réponse à cette lettre. Au cours de cette semaine, un article sur le projet « des urgences h24 » est paru dans les médias. Yannick Wettstein et Julien Chevalley sont en train de répondre à ce communiqué de presse par une nouvelle lettre. L'intention est de dire notre mécontentement de n'avoir reçu aucune réponse et également lui expliquer la possibilité et la plus valu d'un CAS spécialiste préhospitalier associé à un Rapid Responder. En fin de compte le rôle sera cantonalisé. Amandine Risse rebondit pour dire qu'on ne veut pas réinventer la roue. Cependant dans le communiqué de presse il est état d'un binôme infirmier pour les urgences non vitales alors que c'est le job au quotidien des ambulanciers fribourgeois. Le but n'est pas d'imposer notre place mais de valoriser le 80% de notre activité quotidienne. Yannick Wettstein cherche à avoir l'avis des ambulanciers diplômés s'il y a un vrai intérêt ou pas pour ce CAS. Jean-Luc Frioud demande si c'est un nouveau poste dans le canton. Ce qui est le cas. Dan Menetrez demande si ce nouveau poste est reconnu par les assurances. Lionel Chappuis s'interroge sur le coût d'un tel poste et si le rôle en vaut la peine. Il mentionne le cas où le Rapid Responder ou le CAS doit malheureusement demander l'aide d'une

ambulance. Julien Chevalley explique que ce job n'amène pas de coût supplémentaire car l'association des deux jobs est une valeur ajoutée (Rapid Responder et le CAS). Il parle de son inquiétude vis-à-vis de la compétence des ambulanciers et celui des infirmiers. Il dit qu'il faut reprendre notre position concernant notre part du budget. Jean-Luc Frioud trouve le concept très bien et dit que c'est également une valorisation de notre profession. Il dit qu'il faut taper beaucoup plus fort. Yannick Wettstein reprend en disant que c'est le but de la 2^{ème} lettre avec un projet plus abouti, que nous voulons proposer un truc différent dans le canton de Fribourg. Créer une dynamique positive dans la réponse. Il explique comment notre corporation est toute petite à côté de l'HFR et de son poids dans le projet. Julien Chevalley rajoute qu'il y a un sentiment d'urgence vis-à-vis du conseil d'état et que nous devons éviter la confrontation. Le positionnement de l'association est très compliqué, car nous ne voulons pas donner un avis politique mais seulement celui de notre profession. Chloé Amez-Droz demande si cela vaudrait la peine de reprendre contact avec une journaliste pour parler de notre profession et de son rôle dans les urgences non vitales. Il y a déjà un projet de faire un reportage photo afin d'avoir également un portfolio actuel. Amandine Risse reconferme que le but est d'avoir un entretien avec M. Demierre et lui prouver avec des chiffres que tout ceci est notre job. Yannick Wettstein demande s'il y a encore des membres motivés à faire parti du groupe de travail et à aider Julien et Yannick dans ce projet.

Votation pour intégrer le CAS avec le Rapid Responder : pour à l'unanimité.

d. Revalorisation salariale

Jonas Arnould va parler au nom de Fabrice Corbat qui n'a pas pu être présent ce soir. Il y a un groupe de travail qui a été formé avec des ambulanciers du SAS et des ASF. Jusqu'à maintenant, il y a eu deux réunions avec la SSP. Fabrice Corbat a vraiment porté le projet. Pour l'instant les actions ne peuvent se limiter qu'à des modifications inscrites dans les registres cantonaux (LPers, RPers et EvalFri). N'y sont soumis que le SAS, les ASF et, dans une mesure qui reste encore à préciser, les ambulances de Morat. Les actions entreprises en 2023 sont les suivantes :

- 17 janvier : Présentation de la démarche à l'ARSAF
- 24 janvier : Début du travail de réévaluation de la fonction
- 20 février : Envoi de la requête de décision formelle initiale
- 22 juin : Audition de notre groupe par la Commission d'évaluation de fonctions
- 14 juillet : Envoi de la requête de décision formelle modifiée
- 17 juillet : Maintien de la requête et accusé de réception de la chancellerie
- 7 août : Article « La Liberté »

Et les actions à venir :

- Attente de la décision finale du Conseil d'état
- Définition de la stratégie de réponse
- Mise sous pression publique du Conseil d'état
- Lobbying : continuer à défendre nos intérêts auprès des organes législatifs et exécutifs cantonaux, des districts et communaux

Actuellement nous n'avons pas encore reçu de réponse. Les points mettraient les ambulanciers-ères en classe 20. En espérant pouvoir être au moins en classe 18 ou 19. Yannick Wettstein rajoute que c'est à nous de relancer le projet pour avoir une réponse de leur part.. On peut compter sur Gaetan Zurkinden qui ne lâche jamais rien.

5. Application Swiss Paramedic Association

Yannick Wettstein explique que le comité a remis en cause les couts de l'association surtout à cause de l'application. Le but de cette application est louable. Il y a une volonté de contacter tous les membres par un seul canal et en promouvant des échanges actifs. L'application a été imposé aux sections. La section fribourgeoise a pris parti que c'était injustifié d'augmenter les cotisations annuelles sans apport aux sections.

En finalité la Swiss Paramedic Association communiquera uniquement par ce biais, nous allons surement faire de même d'ici 2024-2025. Pour l'heure actuel, il s'agit encore de l'application test mais nous allons passer à l'application définitive d'ici 2024. Une information sera envoyée à tous les membres.

6. Le défraiement des membres du comité. / Cotisations

Les membres paient la cotisation des membres du comité. Julien avait déjà apporté un projet mais avec une trop grande attente et nous avons refuser. Jonas parle du défraiement, il a calculé pour lui-même et il arrive à 500.-. Il va présenter un projet au niveau du comité central afin d'avoir un financement de l'association. La proposition a été bien accueilli. Préparation d'un texte pour la prochaine assemblée générale (uniquement pour les cotisations).

7. Motivation des membres et perspectives

Amandine Risse demande si les membres ont des projets à soulever, des volontés ou des idées. Aucune réponse de la part de l'assemblée. Jonas Arnould termine en expliquant qu'avant nous étions très éparpillé mais qu'on a réussi à trouver la philosophie de la section et nous savons où nous voulons mettre notre énergie « Moins mais mieux » !

Nos projets sont de plus en plus politiques, nous nous engageront pour des choses de plus en plus sérieuses.

Jean-Luc Frioud demande s'il y aurait la possibilité de fournir une personne par service pour venir soutenir la journée des ambulanciers. Le comité lui répond que c'est déjà le cas, les services paient les heures de l'équipage ambulancier qui vient sur place lors de la journée.

8. Divers

A l'avenir souhaitez-vous être consulté, comme cela a été fait pour le projet de lettre au conseil d'Etat, ou vous faites confiance au comité pour mener les projets de la section Fribourg ? Votation à main levé : pour à l'unanimité.

Jonas Arnould annonce sa démission qui prendra effet à la prochaine assemblée générale (novembre 2024).

Francis Mirante propose d'inviter les administrateurs des services pour les prochaines assemblées générales. Yannick Wettstein et Amandine Risse argumentent que pour l'instant ceci n'est pas possible, car c'est écrit dans les statuts de l'association. Afin de pouvoir les modifier il faudrait les faire voter en assemblée générale et il aurait fallu faire la proposition dans l'ordre du jour. Donc pour cette année il n'a pas été possible de répondre positivement à cette requête. Mais l'idée est intéressante et nous allons l'étudier.

Pas d'autre prise de parole.

Clôture de l'assemblée à 21h25 avec les remerciements du comité.

A penser : Bouteille de vin pour les vérificateurs de comptes l'année prochaine !